



**MINISTERE**  
**DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION,**  
*en charge de la protection sociale généralisée*

**Avis d'Appel Public à la Concurrence**

I-Informations relative à l'acheteur

Le Ministère de la Santé et de la Prévention, *en charge de la protection sociale généralisée*, pour le compte de la Polynésie française, 58 rue des Poilus-Tahitiens, Paofai, BP 611, 98 713 Papeete, TAHITI, Polynésie française – Tél. : (689) 40 48 82 00.

L'autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché public est Monsieur le Ministre de la Santé et de la Prévention, *en charge de la protection sociale généralisée* et par délégation, la Direction de la santé.

II-Objet

Prestation de service relative à l'organisation de la campagne « POD 2019 » visant à lutter contre la filariose lymphatique.

III-Informations sur le marché public

Forme : marché de fournitures et de services.

Procédure suivie : procédure adaptée (LP 321-1 de la loi de Pays n°2017-14 du 13/07/2017).

Durée des marchés :

- Concernant les lots 1, 2, 3 et 5 les prestations débiteront à compter de la date de notification du marché au titulaire au **31/01/2019 au plus tard**. (Non reconductible)
- Concernant le lot 4 les prestations débiteront à compter de la date de notification du marché au titulaire au **03/05/2019 au plus tard**. (Non reconductible)
- Concernant le lot 6 les prestations débiteront à compter de la date de notification du marché au titulaire au **30/06/2019 au plus tard**. (Non reconductible)

Marché alloti

- Lot 1 : Fournitures d'objets promotionnels pour la POD.
- Lot 2 : Fournitures de bureau.
- Lot 3 : Petites fournitures.
- Lot 4 : Fournitures d'eau.
- Lot 5 : Impressions de documents.
- Lot 6 : Prestation d'organisation logistique.

Il est rappelé que les candidats ont la possibilité de soumissionner à un ou plusieurs lots.

Les lieux de livraison de la commande sont :

Pour les lots 1, 2, 3, 5 et 6 : Direction de la santé, Département des Programmes de Prévention

Pour le lot 4 : Direction de la santé, Département des Programmes de Prévention, Pharmapro Fare Ute, Hôpital de Taravao, Cellules des Iles sous le vent (à Uturoa) et les dispensaire(s) de Tahiti Nui.

IV-Conditions de participation – Pièces à fournir par les candidats

1. Une version originale d'une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article LP 233-1.
2. Situation juridique, fiscale, sociale (documents mentionnés au 1°, au 2°, au 3° de l'article LP 233-3).

V-Critères d'attribution

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE) :

AAPC – MAPA de fournitures et de services  
Campagne de lutte contre la filariose lymphatique « POD 2019 »

Le DCE est disponible gratuitement, sur demande des candidats, par mail à : [secretariat.dpp@sante.gov.pf](mailto:secretariat.dpp@sante.gov.pf), ou sur place, à la Direction de la santé, Département des Programmes de Prévention, Immeuble LO, Rue du C. Destremeau, en face du temple protestant de Paofai, BP 611, 98 713 Papeete, TAHITI, Polynésie française.

VI-Date limite de remise des candidatures et/ou des offres

Remise des candidatures et des offres le **28/11/2018 à 12h00**, au plus tard, leur validité sera de 180 jours. La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, F CFP.

VII-Conditions de remise des offres et/ou des candidatures

Les documents de candidature et d'offre devront être insérés dans une même enveloppe. L'ensemble des documents à remettre est détaillé dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

VIII-Date d'envoi du présent avis à la publication

Envoi le **21/11/2018** à la publication. Publication sur le site de la Direction de la santé : <https://www.service-public.pf/dsp/appels-offres/>